

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

ETE 1969

98

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Directeur du Musée Audois
des Arts et Traditions Populaires

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Conservateur du Musée des Beaux-Art
de Carcassonne

Directeur du Laboratoire d'Ethnographie
régionale de Toulouse

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement : 500 fr. par an - Prix du numéro : 130 fr.

Adresser le montant au

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur : le Colonel Fernand CROS-MAYREVILLE

Organe de la Société Montpellieraine d'Ethnographie
et de Folklore et de la Fédération des groupes folkloriques
du Languedoc-Rouergue

Tome XIV

23^{me} Année — N° 2

ETE 1960

FOLKLORE (23^e année - n° 2)

ETE 1960

SOMMAIRE

ALINE GALY

Le Folklore de Cessenon (Hérault).

*
**

JEAN GUILAINE

Types de peurs dans les Corbières Occidentales.

*
**

*Chronique de la Fédération des Groupes Folkloriques
du Languedoc-Rouergue.*

*
**

*La jête du pré de la Fadaise
au bourg Saint-Bernard.*

*
**

Hommage à Goudouli et à Riquet.

LE FOLKLORE

de CESSENON (Hérault)

CESSENON est un riant petit village qui se tapit au fond de la vallée de l'Orb. Son site est agréable et ses habitants réputés sympathiques. Dans cette agglomération où les gens sont vite séduits par le progrès et par la mode, le folklore s'est pourtant conservé et respecté jusqu'aux environs de 1914. Après cette date, certaines coutumes sont restées vivaces, mais la plupart ont été déformées, et si on les pratique encore c'est sans en connaître le sens. Faut-il attribuer cette désaffection au fait que les jeunes gens et les jeunes filles désertent de plus en plus le village ? Je crois que c'est la raison majeure. Peu de jeunes gens consentent à habiter Cessenon. D'autre part, avec les moyens de locomotion actuels, les jeunes gens vont chercher à la ville les distractions qu'ils ne trouvent pas chez eux. Ainsi, peu à peu, ils se détachent de leur village, et les personnes âgées ne trouvent personne à qui transmettre coutumes et traditions.

Les faits folkloriques que j'ai recueillis m'ont été fournis par une enquête personnelle auprès de personnes âgées du village. Les témoignages varient un peu avec l'âge des personnes.

Le champ du folklore étant très vaste, je me bornerai à n'étudier ici que le folklore relatif aux cérémonies périodiques, cycliques et saisonnières.

Je crois devoir transcrire en tête de cette étude la légende de Cessenon dont s'enorgueillissent ses habitants. Cette légende, écrite en occitan cessenonais, en vantant les charmes du village, traduit l'humour et la finesse de l'époque 1900. Elle s'intitule : « CESSENOÛ, sus beautats, sus produits, et soun origino » (CESSENON, ses beautés, ses produits et son origine.)

Del negre traou des gors juscós al pech de Limoro,

Del poun de fial d'eran jusqu'al roc d'Aigo Ca,

Un vilage es bastit, sun gran renoun l'ounoro,

es en souveni del que lou voli counta.

Cessenou l'ou noummat, a près de tres milo amos

San counta lou curat, la seouno counto pas ;

Uno de mai, de mens sen pas a la reclamo

Dins los des paourassiens se counfoun dins lous tas.
Can del Roujas abes mountat la grando costo,
Que l'aoudou del fenouil vous fourfouillo lu nas,
Can beses a Reals l'Orb couri fa la posto
Just Cavillo-Pignenc lou veses abal bas.
Es un pastis d'oustals partajat per la routo,
Dins lous bases quarties se quichoun, jourmoun bloc ;
Amoun, capal clouquie, sarrach jourmoun redouto,
Oun dio lou castel que protejo San Roch.
Al mietj, sul Cagarot, lou plo fourmo la plaço.
Alaro, aco es aisi que se cal aresta
L'agleiso, monumen historico, l'en faço.
Et la Foun de Poulot acabo de l'oundra.
A l'entourn, cinc cafès, cadun a sa terasso,
Ou lou ca mal de sed se pod bagna lou bec,
Ou legi sul journal so que del jour se paso
Ou souven discuta sus Rouvier o Waldeck.
Es sul plo que se ven la poumo, la castagno
La tindelo de porc, lou rouge cougamel
La sebo de Babau, l'erbouso de mountagno
De Roquebru l'ourange et de Ligné lou miel.
Es sul plo que se ren touto la populaso
Car un plo coumo aquel nia pas cap en loc pus ;
Lou mendre Cessenou cedario pas sa plaço
Ni soun plo renoummat per lou Castel de Mus.
Aro encaro pu fort, duspei que la coumuno
Dins lou camp del repaous fa flouta soun drapeau
Mou lou sanjariou pas si proumeties la luno
Prudhon et sus moutous en escambi cadeau.
Abes fatch, bel fatch gran lou monumen en pauso
A lou faire pulit abes tengut lou cor.
Per sa disposisiou, sa caruro, sa pauso,
Abes cargat al plo uno courouno d'or.
Paure, paure biel rococo ounte me marideri,
Dedins toun escalie oun poudio pas doubla.
Aro, aco es sanjat san rambal ni misteri,
Uno noço de froun san crento pot pasa.
Tandis que Cagarot de soun aigo claroto
Dins lous orts murallatch asago lou caoulet, toumatos, carotos
Et qu'incarabenat fa mounta l'esclopet,
Abal, dins Canguiraou l'Orb fa bira la rodo,
Que del mouli s'en va per rempli lous besals,
Asaga lous fruchies caou de frucho a la modo
San culli, san culli que ne remplis l'oustal
Sans Blasi, Viranel, Varallac, La Mouline,
La Bousqueto, Raties, Granjo-Novo, Flourens,
La Plano, Caudejo, lou Pech, Fourcos-Esquinos,

Can aco n'a boulit per faire qu'un bouilloun
Lou poudes esculla sus la taoulo d'un papo
D'un rey, d'un president o d'un embassadou,
Crento pas soun rival et dins la bouco claco,
Ardent et parfumat lou vi de Cessenou.
Un soir qu'un gros ouraje obscurcicio lou ciel,
Esclarsit per d'iglaous et que lou trou
N'abio ni pauso ni repaous,
Amoun al viel clouquie la campano virabo
Lou campanie d'alors cantan quiriquiqui
Entendet uno voues qu'en Francès y disio :
« Cesse, cesse ou par Satan je te fais la promesse
Que la foudre à l'instant va s'abattre sur vous. »
Tantan ero testut, « Ques aco, Cesse-nou,
Cesse-nou, cesse-nou ».
Lou trou toumbet, lou clouquie se fendet
Et lou noun ne restet al vilage ;
Et Tantan, empourtat pel ven
Se trapet abal len lou loun de la riviero
Dretch coumo uno chiminiero
Sul taoulat del oustal del porche de Taoulen. (1)

(1) Cette légende a été écrite en 1910 par M. Etienne ROBERT de COLOMBIERS, qui avait épousé M^{lle} Estève de Cessenon.

LES CÉRÉMONIES PÉRIODIQUES, CYCLIQUES et SAISONNIÈRES

I. — Cycle de Carnaval-Carême

DEGUISEMENTS et MASCARADES CARNAVALESQUES :

A la fin du mois de janvier, quand le temps était pluvieux, les habitants du village s'employaient à de menus travaux. Les jeunes gens consacraient leurs loisirs à comploter le Carnaval. Ils se réunissaient et chantaient des chansons satiriques sur les filles de mauvaise réputation, ou tournaient certaines personnes en ridicule. Ils rédigeaient, en même temps que l'acte d'accusation du Roi Carnaval, celui des personnes qu'ils voulaient ridiculiser. Peut-être faut-il rattacher à ceci le fait qu'on traite de « Carnaval » toute personne de mœurs légères.

Le jour du Carnaval, tout le monde se masquait. Le cortège carnavalesque se composait de jeunes gens montés sur des ânes. Le Roi Carnaval lui-même était monté sur un âne. Le plus souvent le Roi Carnaval était en paille et représentait une personne ridiculisée, homme ou femme.

Le Roi Carnaval était accompagné par tout un cortège de jeunes gens travestis. Il n'y avait pas de costume consacré à ce jour. Pour se travestir, on recherchait toujours les vêtements les plus anciens de la famille, ou bien on allait en demander aux personnes âgées du village. Ces jeunes gens avaient le visage enfariné ou bien ils l'enduisaient de confiture puis plongeaient la tête dans un sac de plumes. Les plumes se collant à la confiture, les jeunes gens avaient ainsi l'aspect « *d'hommes sauvages* ».

Le cortège carnavalesque était composé de la façon suivante : en tête marchait un jeune homme habillé en femme et portant une coiffe de grand-mère. Il se tenait debout sur un âne non scellé qu'il conduisait en manœuvrant les guides. Il chantait toutes sortes de chansons à boire. De temps en temps il s'interrompait pour dire, sur un ton pleurard :

*Adiau, adiou paure Carnaval,
Tu t'en vas e yeou demori
Per manja la soupo d'oli
Et de cambajou salat.
Pot pas beoure qu'es bandat*

Carnaval ero de Castros
Et sa fenno de Pellaurens
Pot pas beoure qu'es bandat. (2)

Cette chanson est, paraît-il incomplète, mais personne n'a pu m'en donner la fin. Cependant elle précise la faute commise par Carnaval et pour laquelle il sera condamné : Carnaval a trop bu.

Venait ensuite le cortège de jeunes gens et de jeunes filles travestis qui entouraient Carnaval ; il circulait dans les rues du village en se moquant du Roi Carnaval et en chantant des chansons satiriques préparées. J'ai pu recueillir une de ces chansons :

Aqui aben Moussu Bougnol
Lou bel fils de la Pradelo,
A lou cap coumo un aljol
Semblo sa bello mero.
Drin dran cagara
San jamai se pouscre aresta. (3)

Les masques du cortège jetaient en même temps du son sur les badauds qui essayaient de le rendre. Ces aspersions de son s'expliquent par le fait que tout le monde fabriquait son pain et avait du son à sa disposition. Peut-être faut-il attribuer un sens fécondateur magique ou prophylactique à ces aspersions.

Lorsque Carnaval avait été promené dans toutes les rues du village, on procédait à son jugement. Carnaval comparaisait devant un tribunal composé de jeunes gens habillés en juges. Par ce jugement de Carnaval, on tournait en dérision les allures solennelles des magistrats et de la justice.

Carnaval était accusé d'avoir trop bu et trop mangé ; en effet le Carnaval est la période de bombance carnée, et ce sont

(2) Ce qui se traduit par :

Adieu, adieu pauvre Carnaval,
Tu pars et je reste
Pour manger la soupe à l'huile
Et du jambon salé.
Carnaval ne peut pas boire, il est saouïl
Carnaval était de Castres
Et sa femme de Puylaurens
Carnaval ne peut plus boire car il est saouïl.

(3) Ce que l'on peut traduire par :

Voici Monsieur Bougnol
Le beau-fils de la Pradèle,
Il a la tête comme une cruche,
Il ressemble à sa belle-mère.
Drin dran, il chiera
Sans jamais pouvoir s'arrêter.

les fournisseurs attitrés de viande qui sont alors à l'honneur. Il s'agit d'un symbole alimentaire et qui a été situé pour cette raison à la veille ou au milieu du jeûne de quarante jours. C'est sans doute pour cette raison que le mannequin Carnaval était accusé d'avoir trop bu et trop mangé.

Carnaval était alors condamné à être noyé. On l'amenait en cortège jusque sur le pont qui franchit l'Orb et on le jetait à l'eau.

Lorsque Carnaval était noyé, jeunes gens et jeunes filles se réunissaient pour manger des oreillettes et boire du vin blanc.

Le traitement subi par Carnaval ne présente aucun élément sacré. Il serait exagéré aussi d'attribuer un caractère sacré aux cris injurieux de toute sorte qu'on lui adressait pendant la promenade.

Dans certaines communes avoisinantes, Carnaval était condamné à être brûlé ! On voit comment, sur un même thème, l'imagination populaire et l'instinct de dramatisation si caractéristique du peuple français ont su broder des différenciations locales.

De nos jours, le Carnaval n'est plus fêté à Cessenon. Il y a cinq ans environ (4), il se signala par un bal masqué, mais actuellement, il n'y a plus aucune réjouissance spéciale.

LE MERCREDI DES CENDRES

Les rapports entre jeunes gens et jeunes filles étaient autrefois différents de ceux d'aujourd'hui : les jeunes se groupaient d'après « la classe » d'âge, c'est-à-dire d'après l'année de naissance. Chaque « classe » de garçons taquinait « la classe » correspondante de filles.

C'est ainsi que le Mercredi des Cendres les jeunes gens poursuivaient les jeunes filles en leur lançant de l'eau. Les jeunes filles ne devaient pas se fâcher car les jeunes gens pouvaient alors s'apercevoir qu'elles avaient mauvais caractère et ceci pouvait les handicaper lorsqu'elles seraient en âge de se marier, disait-on.

Cette coutume peut être regardée comme ayant une action prophylactique ou comme un symbole socialisé du changement de vie, surtout d'alimentation introduit dans toute la collectivité par le commencement du Carême.

C'est le jour du Mercredi des Cendres que l'on dansait la danse des soufflets ou la « Buffatiéro ».

(4) Ecrit en 1959.

« LA BUFFATIERO » :

« La Buffatiéro » n'était dansée que par les jeunes gens. Cette danse était effectuée sur la place du village.

Les danseurs se disposaient en file, les uns derrière les autres. Ils revêtaient des chemises de nuit mais alternativement une chemise de nuit d'homme et une chemise de nuit de femme. Ils étaient coiffés d'un bonnet de nuit et dansaient pieds nus. Chacun d'eux était armé d'un soufflet de cuisine, celui qui dirigeait la danse tenait un soufflet plus gros.

Les danseurs entraient en scène en jouant du *soufflet*, c'est-à-dire en faisant souffler de l'air à cet instrument et en le dirigeant vers le bas du dos du camarade qui se trouvait devant lui. Les danseurs avançaient ainsi en scandant la mesure une fois à droite, une fois à gauche et en chantant les paroles suivantes :

Buffo y al cul
La bello mero
Buffo y al cul
Que n'a besoun
Buffo te de ci,
Buffo te de sa,
Buffo y al cul
Que n'a besoun. (5)

En même temps, les danseurs faisaient la quête avec leur bonnet de nuit. Avec l'argent ainsi recueilli, ils allaient boire au café.

Je n'ai pu recueillir la musique exacte de la danse des Soufflets (6)

Comment peut-on expliquer une si originale manifestation chorégraphique ?

A. Van Gennep a noté qu'on pourrait en trouver les origines dans des principes religieux à St-Claude. A l'abbaye de

(5) Ces paroles peuvent se traduire par :
Souffle au cul de ta belle-mère
Souffle-lui au cul
Car elle en a besoin.
Souffle de ci
Souffle de là
Souffle-lui au cul
Car elle en a besoin.

(6) Chaque village de l'Hérault possède une version musicale légèrement différente de toutes ces danses populaires. On peut penser que la *buffatiéro* de Cessenon se rapprochait, quant à la musique, de celle qui accompagne cette danse — compte tenu des variantes locales — dans le reste du département.

St-Claude, les moines armés de soufflets et de balais parcouraient le monastère, puis les rues de la ville soufflant et balayant partout sous prétexte de purifier les maisons et leurs habitants et de faire disparaître les impuretés du Carnaval.

Plus tard, ce furent des pénitents blancs ou noirs, la tête couverte d'une cagoule ; chacun soufflait dans le dos de celui qui le précédait. Le diable sortait par la bouche du possédé.

Ensuite, ce divertissement fut sécularisé. Après la guerre de 1914-18, la procession dans les rues subsista quelque temps mais le soufflet a depuis été relégué au coin du feu. En 1937, on essaya de faire revivre la coutume mais sans succès.

Je ne crois pas que les Cessenonnais aient longtemps attribué un caractère magique à cette danse, car elle fut aussi dansée pour la fête d'août qui n'a aucun rapport avec le mercredi des Cendres.

« La Buffatiero » est l'une des danses les plus vivaces. De nos jours, ou la danse encore quelquefois pour les fêtes d'été au mois d'août et en septembre pour la fête des vendanges.

*
**

Les danses sont un accompagnement obligatoire des fêtes carnavalesques. Ce sont surtout des rondes autour du bûcher et des danses qu'on nomme à tort « *farandoles* », car ce sont souvent des chaînes du type le plus simple procédant par sauts en avant.

Ces danses évoluées ne présentent plus aucun des caractères magiques qu'elles avaient autrefois. Elles étaient puissantes à la fois par le rythme et par les gestes contre les esprits méchants, malfaisants, ceux qui apportent les maladies, et mettent en danger les récoltes.

Cessenon est riche en danses d'abord strictement carnavalesques, mais dont quelques-unes sont tombées dans le domaine commun, c'est-à-dire sont exécutées lors d'autres fêtes. Aucune d'elle n'introduisait des privilèges de classes parmi la population.

II. — Cycle de Pâques

LE DIMANCHE DES RAMEAUX :

Le dimanche matin, de très bonne heure, on allait couper des branches de laurier. Toutes les personnes qui assistaient à la messe devaient apporter du laurier. Celui-ci pouvait être fleuri ou non.

Une fois le laurier béni, on le suspendait dans la maison d'habitation d'une façon apparente. Il protégeait des maladies et des malheurs susceptibles d'atteindre la famille. Ce n'est que le jour des Rameaux que l'on enlevait le laurier séché de l'année précédente. Ce laurier séché devait être brûlé ; si on le jetait, il portait malheur.

Au contraire, si l'on déposait un brin de laurier dans chaque vigne, il protégeait de la grêle et assurait une bonne récolte.

Cette coutume est encore en vigueur.

LE JOUR DE PAQUES :

Le jour de Pâques était une grande fête qui terminait la Semaine Sainte.

Le Jeudi Saint, des reposoirs étaient édifiés dans chaque quartier du village, par les soins des personnes pieuses : c'était à qui édifierait le plus beau reposoir. La procession parcourait le village en s'arrêtant à chaque reposoir pour prier.

La procession dans les rues fut interdite pendant la guerre 1940-45.

LE LUNDI DE PAQUES :

C'était le jour de « l'omelette ». Ce jour-là, en effet, la maîtresse de maison confectionnait une omelette. Pour cela, elle choisissait la plus grande poêle de la maison et utilisait indifféremment les œufs du jour ou de la veille.

Jadis cette omelette était mangée en famille, soit au repas de midi, soit l'après-midi, en campagne ; mais, plus tard, seuls les jeunes gens et les jeunes filles allèrent « faire l'omelette ».

Aujourd'hui, bien que l'expression « faire l'omelette » existe encore, il s'agit en réalité d'un goûter sur l'herbe dont le menu comprend toutes sortes de friandises, sauf une omelette. La coutume s'est conservée simplement par le fait que ce goûter permet aux jeunes gens et aux jeunes filles de se réunir et de s'amuser.

C'est en cela que se bornent les réjouissances populaires du temps de Pâques.

III. — Cycle d'Été

FEUX ET BUCHERS :

Les fêtes de la Saint-Jean donnaient lieu, chaque année, à de grandes réjouissances autour des feux et des bûchers.

Dans le village, on allumait un feu par quartier et un bûcher sur la place plus commodément appelée « le plo ».

Les matériaux étaient fournis par les habitants eux-mêmes. Des volontaires se rendaient, avec leur charrette, dans les petits bois qui entourent le village et rapportaient du bois sec. D'autre part, ceux qui voulaient danser autour des feux et qui habitaient le quartier apportaient des sarments.

Avant le repas du soir, un immense bûcher était dressé sur « le plo » par les jeunes gens inactifs. Dans les quartiers, les feux étaient préparés après le repas par les habitants du quartier.

Les feux n'étaient pas bénis par le curé. Il n'y avait pas de personne désignée pour allumer les feux ; mais, en général, c'étaient les jeunes mariés qui s'acquittaient de cette tâche. Ce geste devait renforcer les « feux de l'amour », éloigner les puissances malfaisantes qui auraient pu causer une stérilité anormale et devait rendre efficace des activités érotiques accrues par ce soir de fête avec un bon repas et sûrement aussi avec de bonnes beuveries.

Lorsque le feu était allumé, on se prenait par la main pour danser des rondes tout autour, on chantait et on sautait par-dessus. Jeunes gens et jeunes filles parcouraient ainsi tous les quartiers du village pour danser autour de chaque feu. En dernier lieu, on se réunissait autour du feu du « plo ».

On laissait les feux s'éteindre d'eux-mêmes, puis on sautait au-dessus des cendres.

Les rondes autour du bûcher ont un caractère primitivement magique ; elles sont un encerclement qui sépare provisoirement du monde profane un certain monde sacré, ici le bûcher, dont les restes conservent aussi ce caractère magique. Jeunes gens et jeunes filles sautaient au-dessus des cendres lorsqu'ils voulaient se marier dans l'année. Les jeunes mariés sautaient également les cendres s'ils désiraient devenir féconds. Les propriétaires du village qui possédaient du bétail faisaient passer toutes leurs bêtes, même les poules, sur les cendres, afin de leur éviter « la ranquero » (pour qu'elles ne boient pas). Ensuite les cendres étaient répandues dans les jardins.

Quelques années plus tard, ces pratiques perdirent leur caractère magique. On sautait le feu et les cendres simplement par jeu. Les cendres étaient ensuite arrosées d'eau et balayées.

Pendant une saison particulièrement sèche, les feux de la St-Jean furent interdits par crainte d'incendie. Depuis lors, la coutume s'est définitivement perdue. On n'allume plus de feux pour la St-Jean.

De même s'est perdue la coutume de « la planto de San Jan », la plante de la Saint-Jean. Autrefois, au soir de la St-Jean les jeunes filles se rendaient dans les jardins pour couper

« la planto de San Jan », qui est une plante grasse. Cette plante, attachée par un ruban, était suspendue dans la chambre des jeunes filles à qui elle devait porter bonheur si elle fleurissait l'année d'après, car elle possède en effet cette particularité.

La coutume s'est définitivement perdue bien que l'on trouve encore dans les jardins cette plante de la St-Jean.

LE 14 JUILLET :

Les témoignages recueillis par mon enquête nous renseignent sur deux façons de fêter le 14 Juillet, à des époques différentes.

La première, plus ancienne, est celle-ci : le soir du 14 Juillet la municipalité faisait apporter une barrique de vin sur le pont. Cette barrique était mise à la disposition de tous les Cessenonnais : buvait qui voulait boire. En même temps, les personnes qui habitaient près du pont apportaient du bois et allumaient un grand feu au milieu du pont. On buvait, on chantait et on dansait autour de ce feu. La présence du feu s'explique tout simplement par le fait qu'il n'y avait pas d'électricité dans les rues ; c'était un moyen de s'éclairer (?)

La deuxième manière est la plus récente.

Tous les cabaretiers du village fournissaient une certaine quantité de rhum. Ce rhum était brûlé au milieu de la place. On réalisait ainsi un punch qu'on mettait à la disposition de tous.

En outre la municipalité offrait des feux d'artifices et des feux de bengale, puis il y avait un bal gratuit.

Si la coutume du punch a disparu de nos jours, la municipalité offre encore un bal gratuit et des feux d'artifices. Les feux d'artifices sont installés sur le pont tandis que le bal a lieu sur la place.

LE 16 AOUT :

C'est le jour de la fête locale qui est liée à la fête religieuse du 15 Août.

Elle est organisée par un groupe de jeunes gens du village, ces jeunes gens étaient ceux de « la classe ». Il n'existe pas de coutumes de passation des pouvoirs d'une classe à l'autre. Un président d'honneur et un secrétaire permanents mettent au courant la nouvelle classe.

Autrefois, le déroulement de la fête était différent de celui d'aujourd'hui. On dansait sur la terrasse de chacun des cinq cafés. Tous les bals étaient gratuits, mais chacun d'eux était réservé à une tendance ou à un parti politique et on n'acceptait pas dans le bal toute personne étrangère au parti. Ceci occa-

sionnait des bagarres à coups de drapeaux entre les différents bals.

Dans chaque bal, les jeunes désignaient un président, « *lou cadajou* » (7). C'était en général une personne dynamique. « *Lou cadajou* » choisissait sa cavalière. A eux deux, ils dirigeaient le bal. Au milieu de la soirée, l'orchestre jouait « *la danse d'invitation* ». Après cette danse, les cavaliers payaient à boire à leur cavalière. A ce moment le couple des « *cadajous* » s'efforçait de trouver un cavalier aux jeunes filles qui n'avaient pas encore dansé. C'est eux aussi qui organisaient *la danse du gabel*.

De nos jours, il n'y a plus qu'un seul bal populaire qui se déroule dans le jardin de la mairie. Mais, comme autrefois, il existe un programme fixe de déroulement de la fête.

Le matin, l'orchestre donne un concert. L'après-midi, le comité des fêtes, les jeunes gens de la classe, organisent des jeux, par exemple le jeu de la barre savonnée, celui qui consiste à attrapper avec les dents des fruits noyés dans un baquet d'eau, à décrocher avec les dents une pièce de monnaie collée à une poêle... autant de jeux capables d'amuser autant les acteurs que les spectateurs. Le bal populaire du soir clôture la fête.

La date de la fête locale a été choisie de telle sorte qu'elle ne coïncide pas avec la date de la fête locale des villages environnants. La jeunesse peut ainsi se déplacer d'un village à l'autre pour aller « faire la fête ». Les coutumes de la fête se retrouvent à peu près identiques dans les agglomérations voisines. Pourtant, la fête locale de Cessenon est réputée, auprès des jeunes, pour être une fête où l'on s'amuse.

LES DANSES

« LA CAGARAOULO » ou danse de l'Escargot :

Elle était exécutée pour la fête du 15 Août, à la fin du bal, sur la place du village.

C'est une sorte de farandole en spirale qui s'enroule et se déroule et envoie brutalement au loin les derniers danseurs.

Les danseurs se plaçaient par couples, un garçon et une fille. Le premier couple dirigeait la danse, les autres suivaient. Les danseurs formaient d'abord un grand cercle en tournant et en se donnant la main ; puis ils continuaient à tourner à l'intérieur de ce cercle en enroulant pour former l'escargot.

(7) Expression dans laquelle on reconnaît sans peine « le cap de jouven » des fêtes languedociennes.

Les musiciens jouaient des airs entraînants, des galops. Il n'y avait pas de pas caractéristique, c'était un simple sautillement.

Lorsque l'escargot était formé, les danseurs se prenaient par les épaules. Le couple meneur déroulait alors l'escargot en tournant en sens contraire. Puis les danseurs se plaçaient vis à vis, par couples et s'embrassaient.

Pendant cette danse, les danseurs ne chantaient pas.

LA DANSE DU « GABEL » :

On la dansait à date fixe, le 16 août, lors de la fête d'été.

Cette danse était exécutée uniquement par les jeunes gens. Entraient dans cette danse deux catégories de jeunes gens : les plus rusés qui entraînaient ceux qui l'étaient moins.

Les danseurs se plaçaient les uns derrière les autres en se tenant par les épaules, le moins rusé de tous était placé avant-dernier par les autres danseurs. Le premier danseur tenait un « *gabel* », une poignée de sarments de vigne. Il jetait le « *gabel* » de droite à gauche, en essayant d'atteindre l'un des danseurs. Pour échapper aux coups, chaque danseur poussait celui qui se trouvait devant lui et l'amenait dans le champ du « *gabel* ». Il se trouvait que la meilleure place pour recevoir des coups était celle d'avant-dernier ; c'est pourquoi cette place était évidemment réservée au moins rusé.

Les personnes qui n'entraient pas dans la danse faisaient cercle autour et applaudissaient toutes les fois que le « *gabel* » atteignait l'un des danseurs. On reconnaît ici la tendance à toujours se moquer des plus déshérités.

J'ai pu recueillir une version plus récente de la danse du *gabel*.

Elle était toujours exécutée pendant le bal. Mais les danseurs ne se disposaient pas en file. L'un d'entre eux s'armait du « *gabel* ». Les autres essayaient de se percher, le dernier perché recevait un coup de « *gabel* ». Il est évident que les danseurs devaient changer rapidement de « perchoir » pour que le jeu soit intéressant.

De nos jours, la danse du *gabel* n'est plus pratiquée.

IV. — Cycle d'Automne

LA FETE DES VENDANGES :

Le dernier jour des vendanges, le propriétaire de la vigne est tenu de « *payer la soulinque* » à ses vendangeurs. La *soulinque* est un goûter composé de gâteaux et de vin blanc que l'on mange à la vigne même, lorsque le dernier raisin est coupé. Pour signifier la fin des vendanges, on orne aussi la dernière charrette avec des feuilles de vigne.

Le premier dimanche après la fin des vendanges a lieu la fête des Vendanges. C'est à la fois une fête profane et une fête religieuse. A l'église, chaque propriétaire apporte un peu de vin nouveau dans une bouteille ; on orne l'église avec des feuilles de vigne et pendant la grand'messe, le Curé bénit le vin nouveau. Les propriétaires les plus riches offrent une certaine quantité de vin au Curé.

La fête profane est organisée par le comité des fêtes. Les jeunes gens de la classe choisissent une reine des vendanges et ses deux demoiselles d'honneur parmi les jeunes filles de leur classe.

Le dimanche après-midi, on organise une cavalcade au cours de laquelle la Reine des Vendanges est promenée sur un char escortée de deux cavaliers. D'autres chars suivent la reine, mais parmi eux figure inmanquablement la charrette des vendanges avec ses vendangeurs qui jettent sur les badauds des confetti et des serpentins. Des cadeaux sont offerts à la reine et à ses demoiselles d'honneur ; ce sont des fleurs, du parfum... Les musiciens suivent la cavalcade, et on danse devant la Coopérative. Un bal populaire termine la fête dans la nuit.

Au cours des bals populaires, aussi bien de la fête des Vendanges que du 16 Août, l'orchestre consacre une demi-heure à la « *danse des Vieux* ». Ainsi se succèdent pendant une demi-heure : polkas, mazurkas, scootishes... Souvent, c'est pendant cette « *danse des Vieux* » que l'on exécute « *la buffatiero* ». Alors se mêlent à la danse jeunes et vieux.

Dans la région, Cessenon est l'un des rares villages où l'on fête encore les Vendanges.

LA TOUSSAINT :

On ne dansait pas le jour de la Toussaint. C'était le jour de « *la touchandado* ».

Une jeune fille invitait ses amies et des jeunes gens chez elle pour faire « *la touchandado* », c'est-à-dire pour manger des châtaignes. Lorsque les châtaignes étaient rôties, il fallait les « coufr ». On mettait les châtaignes dans un « paillassou », un sac de grosse toile, et une jeune fille s'asseyait sur le « paillassou » pour presser les châtaignes. Pendant ce temps, on jouait à des jeux de société. Ensuite, on mangeait les châtaignes et on buvait le vin blanc. Lorsque les jeunes gens avaient les mains noircies par les châtaignes brûlées, ils essayaient de noircir le visage des jeunes filles.

Cette coutume était consentie par les parents pour favoriser les mariages possibles. Elle a disparu de nos jours.

LA FOIRE AUX COCHONS :

Elle se déroule le 3 Février. C'était ce jour-là qu'on achetait les porcs, soit pour les élever, soit pour faire des conserves.

Les marchands de porcs se groupaient sur « le plo d'en haut », petite place située à l'une des extrémités du village. Les porcs achetés devaient être pesés sur la bascule communale. Tout acheteur devait payer l'utilisation de cette bascule.

Tandis qu'autrefois la foire aux Cochons était une grande foire, de nos jours, elle est presque inexistante.

C'était le jour de la foire qu'on recevait les parents et les amis. A cette occasion, la maîtresse de maison confectionnait des tartes aux amandes avec de la cassonade et des amandes pilées.

Le lendemain, c'était « lou fierou ». On dansait, et il était permis de se masquer.

De nos jours, la foire du 3 Février est plutôt réservée aux camelots qui envahissent la place. Un bal populaire termine la fête.

V. — Cycle de Noël - Jour de l'An

LA VEILLÉE DE NOËL :

La Veillée de Noël se passait en famille autour du feu. On mettait dans l'âtre « lou souc de Noué », la souche de Noël. C'était un gros tronc d'arbre choisi à l'avance et mis de côté. C'est le chef de famille qui choisissait la souche en disant :

*Es lou souc de Nadal,
Lou cremaren en famillo,
Toutes a l'oustal. (8)*

Parfois la souche était si grosse qu'elle entretenait le feu pendant plusieurs jours.

Pendant la veillée, on faisait rôtir des châtaignes et on chantait des cantiques de Noël. J'ai pu recueillir un de ces cantiques :

<i>D'où viens-tu bergère ?</i>	<i>Qu'as-tu vu bergère,</i>
<i>Je viens d'une étable</i>	<i>Qu'as-tu vu ?</i>
<i>Près de Bethléem</i>	<i>Dedans une étable,</i>
<i>De voir un miracle</i>	<i>Il y a un petit enfant</i>
<i>Qui est très certain.</i>	<i>Qui pleure sans cesse.</i>
<i>Est-il beau bergère,</i>	<i>Est-il seul bergère,</i>
<i>Est-il beau ?</i>	<i>Est-il seul ?</i>
<i>Plus beau que la lune et que</i>	<i>Saint Joseph son père</i>
<i>[le soleil,</i>	<i>Est à son côté, la Vierge sa</i>
<i>Il n'y a rien dans le monde</i>	<i>[mère</i>
<i>Qui soit son pareil.</i>	<i>Lui donne du lait.</i>

(8) Ce qu'on peut traduire par :

C'est la souche de Noël,
Nous la brûlerons en famille,
Tous à la maison.

Ensuite, vers onze heures du soir, on partait à la messe de minuit. Dans l'église, il n'y avait pas de crèche et l'on ne promenait pas l'Enfant Jésus. Pendant la messe, on chantait encore des noëls. En voici un :

Derebella-bous, paoures pastourels
Qu'aben de cami a faire,
Et per y estre un paou pu leou } *bis*
Prendren l'aze de mon paire.
Lous pastres venoun ame sous agnels } *bis*
Pecaïre.
Y oufroun de miro, d'encens amai d'or, } *bis*
Pecaïre.

Au retour de la messe, on mangeait du pain et du jambon et on allait se coucher.

La coutume des Noëls patois chantés au cours de la messe de minuit s'est conservée. De même, certains dictons du temps de Noël. Par exemple :

Quand per Nadal se soureilho,
Per Pascos se toureilho. (9)

Il n'y avait aucune cérémonie particulière le jour de Noël.

LES DANSES

LA BOULANGERE :

Cette ronde était dansée pour la Noël, en salle. Jeunes gens et jeunes filles dansaient ensemble. Ils se disposaient de la façon suivante :

Placés par couples, les danseurs formaient une ronde, un couple se plaçait à l'intérieur de la ronde.

La ronde tourne en sautant et en chantant les paroles bien connues :

La boulangère a des écus
Qui ne lui coûtent guère,
Elle en a, je les ai vus,
J'ai vu la boulangère.

Le couple du milieu s'embrasse. Puis il invite un des couples à entrer dans la ronde et prend la place de celui-ci.

On recommence à chanter et à tourner et on continue ainsi jusqu'à ce que tous les couples soient entrés dans la ronde.

(9) Ce qui signifie :

Celui qui prend le soleil à Noël
Se brûle près du feu à Pâques.

« LOU BOUN VIAJE » (Le bon voyage) :

C'est une danse d'hiver, dansée en salle, mais pas à une date fixe.

Les danseurs se placent par couples, la jeune fille à la droite du jeune homme ; dans chacun des couples l'un tient l'autre par les épaules. Le pas est un petit galop.

A l'origine, « *lou boun viage* » était dansé sur l'air de :

Bon voyage

Cher Badinguet

Va-t-en donc voir

Ce qui se passe en Prusse.

Bon voyage

Cher Badinguet

Dépêche-toi

De faire ton paquet.

Quatre pour un Badinguet Badinguette,

Quatre pour un et son aigle poussif,

Croyez-vous donc que personne regrette

Ce pourceaugnac devenu maladij.

Mais après la guerre de 1870, les jeunes gens mirent d'autres paroles sur le même air. Ces paroles sont les suivantes :

Boun viaje

Moussu d'es poumpils

Que lous abes beles

Que lous abes beles

Boun viaje

Moussu d'es poumpils

Que lous abes beles

Coumo de dousils. (10)

Après le galop, tout le monde s'arrêtait pour se disposer en deux files, jeunes gens d'un côté, jeunes filles de l'autre. Ensuite tout le monde s'embrassait et les jeunes filles devaient changer de cavalier. C'était le moment propice aux jeunes gens qui n'avaient pu trouver une cavalière au début de la danse pour en voler une. Il s'agissait donc de retenir rapidement une cavalière.

(10) Ce qui peut se traduire par :

Bon voyage

Monsieur des mollets

Vos mollets sont beaux

Vos mollets sont beaux

Bon voyage

Monsieur des mollets

Vos mollets sont beaux

Comme des bouchons.

Nous avons vu que dans toutes ces danses entre jeunes gens et jeunes filles, il y a toujours une figure où le cavalier embrasse sa cavalière. Il ne faut pas oublier que les mères accompagnaient leur fille au bal et les surveillaient étroitement. Ce n'était donc qu'à l'occasion de ces danses que garçons et filles pouvaient se rapprocher, et, suivant l'expression de la personne que j'ai interrogée, « beaucoup de mariages se faisaient en dansant ».

Actuellement, parmi toutes les danses populaires locales, « *la buffatiero* » est celle que l'on danse le plus souvent. Il y a quelques années, une autre danse fut en vogue quelque temps. C'est « *yo te l'encendré* », danse qui pouvait être d'origine catalane car les paroles du chant qui l'accompagne sont en Catalan.

Elle ressemble un peu à « *la buffatiero* » quant à la disposition des danseurs et à leur costume. Les danseurs sont disposés à la queue leu leu, revêtus d'une chemise de nuit d'homme et pieds nus. Chaque danseur accroche vers le bas de sa chemise une torche de papier journal, et tient dans sa main droite une bougie allumée. Il s'agit d'allumer la torche de papier de celui qui précède, et en même temps d'éviter que celui de derrière allume la sienne propre. Ceci exige de la part des danseurs toutes sortes de contorsions fort comiques pour les spectateurs.

En même temps qu'ils dansent, les exécutants chantent :

Yo te l'encendré

El tio, tio, tio.

Yo te l'encendré

El tio de daré.

Tu me l'encendras

El tio, tio, tio.

Tu me l'encendras

Et tio de detras. (11)

Peut-être faut-il interpréter cette danse comme étant une danse de purification. Je n'ai pu en trouver l'origine ni le sens. Elle était exécutée lors des fêtes d'été, mais elle n'est plus dansée de nos jours, à Cessenon.

(11) Ces paroles peuvent se traduire par :

Je t'allumerai

La torche, la torche, la torche,

Je t'allumerai

La torche que tu as au derrière.

Tu m'allumeras

La torche, la torche, la torche,

Tu m'allumeras

La torche que j'ai à mon derrière.

LE JOUR DE L'AN :

Ce jour-là, les enfants allaient souhaiter « la bonne année » dans toutes les maisons. Ils recevaient comme étrennes un morceau de sucre, une pomme, ou deux sous. Ces étrennes devaient porter bonheur aux parents des enfants. Les aînés prenaient leurs jeunes frères sur leur dos pour recevoir de doubles étrennes.

Aujourd'hui, les enfants vont encore souhaiter la bonne année, mais uniquement aux parents et aux amis.

LE JOUR DES ROIS :

Ce jour-là, la maîtresse de maison confectionnait un gâteau à l'intérieur duquel elle cachait une fève véritable. C'était le « gâteau des rois ».

Les jeunes filles invitaient les jeunes gens à manger le gâteau. Celui ou celle qui trouvait la fève était roi ou reine et devait choisir sa reine ou son roi, puis payer à son tour un gâteau des rois.

De nos jours, on se réunit encore pour manger le gâteau des rois. Mais celui-ci n'est plus confectionné par la maîtresse de maison.

LA CHANDELEUR :

Le jour de la Chandeleur, il était coutume de faire des crêpes. Si l'on ne voulait pas manquer d'argent pendant toute l'année, il fallait tenir une pièce de monnaie dans la main et en même temps faire sauter les crêpes.

Cette coutume est encore pratiquée de nos jours.

VI. — Coutumes diverses

LE CONSEIL DE REVISION :

Les jeunes gens allaient passer le Conseil de Révision au chef-lieu du Canton, à St-Chinian.

C'était une coutume bien établie que de partir en diligence. C'est ainsi que la dernière diligence était à l'honneur ce jour-là. Un « comique » accompagnait les conscrits. C'était un simple d'esprit qui avait été choisi une fois pour toutes. On l'habillait de la façon la plus ridicule possible. Les jeunes gens s'amusaient à ses dépens en lui faisant toutes sortes de méchancetés. Par exemple, ils mettaient des œufs dans son chapeau et lui enfonçaient le chapeau sur la tête.

Aujourd'hui, la coutume de la diligence a disparu. Mais, tout comme autrefois, dans la nuit, les jeunes gens rassemblent

sur la place du village tout ce qu'ils trouvent dans les rues : vases de fleurs, échelles, charrettes, bicyclettes... Le lendemain, les propriétaires vont récupérer eux-mêmes ce qui leur appartient.

Le jour du Conseil de Révision, les jeunes filles offrent à boire aux conscrits.

LES NOCES :

Lorsqu'une Cessenonnaise épousait un jeune homme étranger au village, les jeunes gens de Cessenon allaient chez la jeune fille faire « *Lou cantou rascagnut* ».

Ceci se passait la veille des noces. La jeune fille offrait à boire et devait payer une indemnité en argent aux jeunes gens. Cette rançon payée lui donnait la permission d'épouser un étranger.

Plusieurs bandes rivales se disputaient « *lou cantou rascagnut* ». La jeune fille devait donner la même somme d'argent à toutes les bandes si elle voulait éviter le « *charivari* », concert donné avec des chaudrons et des casseroles.

En revanche, les jeunes mariés pouvaient exiger qu'on leur rende les honneurs : le jour des noces, à la sortie de l'église, les jeunes gens faisaient la haie d'honneur et tiraient des coups de fusil.

Il est à noter que la jeune femme n'entrait dans la maison de son mari que le jour des noces.

METEOROLOGIE :

Les Cessenonnais se fient à l'aspect de certains lieux topographiques pour prévoir le temps. Ces lieux sont « *lou traou de Madamo* » et « *lou pech de Caussos* ».

Ainsi quand le temps est à la pluie, on peut prévoir qu'il fera de gros orages si « *lou traou de Madame es negre* », si « le trou de Madame est noir ».

De même :

« *Quand lou traou de Madamo porto lou capelou,
Plaoura sus couillouns de Cessenou.* »

On dit aussi :

« *Quand lou pech de Caussos porto lou capelou,
Plaoura sus couillouns de Cessenou.* »

Il est à noter que ces prévisions qui sont le résultat d'observations antérieures sont presque toujours justes.

**

Cessenon a donc été un village riche de traditions folkloriques. Sa jeunesse joyeuse et dynamique a longtemps su se

distraire par des divertissements simples et sains. Les rapports entre jeunes gens et jeunes filles étaient faits de camaraderie sincère. Cessenon était un village où l'on savait s'amuser.

Mais peu à peu coutumes et traditions ont perdu de leur valeur surtout à partir de 1914. Est-ce parce que la guerre priva Cessenon de beaucoup trop de jeunes hommes ? Faut-il accuser la vie moderne qui fait s'échapper vers la ville les jeunes sans avenir à la campagne ? Quoi qu'il en soit, de nos jours, le folklore est presque inexistant à Cessenon. Faut-il le regretter ? Peut-être, si l'on considère que le village y perd en pittoresque. Mais Cessenon n'en demeure pas moins une petite cité très attrayante qui, par ses charmes et sa beauté, attire chaque année toujours plus d'estivants.

Aline GALY.

TYPES de PEURS dans les CORBIÈRES OCCIDENTALES

Les « peurs » (pôus), c'est-à-dire les causes — de quelque nature qu'elles soient — qui provoquent la crainte et engendrent par là même des superstitions d'ordre divers, ont occupé dans l'esprit des paysans d'il y a une génération ou deux une place de choix. L'étude des croyances aux esprits malins a déjà fait l'objet dans le cadre audois de travaux divers : citons notamment ceux de P. Fagot, G. Jourdanne, Abbé Montagné. Néanmoins, ces problèmes paraissent n'avoir été que seulement amorcés dans la zone des Corbières Occidentales, c'est-à-dire en gros sur le territoire des communes sises entre l'Aude Limouxine et le Val de Dagne. En effet, mise à part, la rapide mais excellente étude d'U. Gibert sur les fées lavandières, parue ici-même (1), rien de synthétique, ayant trait à ce cadre, n'a paru. Nous avons été amenés en parcourant cette région et en réalisant des enquêtes « sur le terrain » à relever un certain nombre de documents susceptibles de contribuer à l'étude des craintes populaires. Nous donnons ci-après la liste des matériaux recueillis.



— *La talus* : les paysans habitant les villages environnant le bois de Crausse (commune de St-Hilaire) parlent encore de cet animal avec une certaine crainte. Il s'agissait d'une bête effrayante qui terrorisait ceux qui osaient s'aventurer dans le bois précité. Elle lançait, la nuit, des cris perçants. Tout le monde en parlait mais personne ne l'avait vue. L'on raconte qu'un jour un chasseur fanfaron résolut de venir à bout de cet étrange animal et gagna la forêt en armes. Ces camarades ayant décédé d'éprouver son courage, se cachèrent dans le bois et se mirent à imiter les cris de « la talus ». Le chasseur eut une telle peur qu'il détala au plus vite vers le village où il arriva tout essoufflé (2).

Il nous faut, à présent, expliquer le terme « talus ». Faut-il y voir une déformation de daru, garu, loup-garou ? L'anecdote précédente de la chasse à la talus, identique en signification à celle de la chasse au loup-garou, pourrait légitimer ce rapprochement. Mais il est préférable de retenir la thèse selon laquelle talus serait une déformation de « taurus », c'est-à-dire

(1) U. GIBERT : Les Mitounes, in Folklore-Aude, n° 8, 1938.

(2) Raconté à Villebazy par M. Joseph Montpellier, 80 ans.

la chouette dont le cri hante toujours forêts et bosquets de la région à la tombée de la nuit (3, 4).

— *Las demouaiselos* : les « demoiselles », c'est-à-dire les mauvaises fées venaient danser la nuit et faire peur aux voyageurs égarés. Nous avons appris qu'au-dessus du hameau de Belcastel (commune de Belcastel-et-Buc) un lieu déprimé, situé sur un chemin vicinal, portait le nom de « clot dé lai demouaiselos » (5).

— *Les Mitounes* : dont l'étude et le recensement avaient été entrepris par U. Gibert dès 1938, avaient été signalées dans les localités suivantes : Rennes-les-Bains, Sougraigne, Fourtou, La Roque-de-Fa, Ginoles, Couiza, Missègre, Limoux, Brugarolles, Malviès, Greffeil (6)... Nous ajouterons un nouveau point à l'étude de ce type de peur. Il s'agit du « gourg dai mitous » ou « gourg dai nitous », sorte de gouffre situé, au sud du lieu-dit Villegaland, sur le ruisseau qui sépare les communes de Villebazy et du Villar-Saint-Anselme.

Par ailleurs, chose qui n'a pas encore été faite par ceux qui s'intéressent aux superstitions populaires, comment parler des « mitounes » sans citer le remarquable passage que consacre le naïf Némorin aux fées lavandières de Greffeil :

« Greffeil est le pays des légendes, des fées, des loups-garous, des femmes blanches qui viennent se promener la nuit, sur les murs des cimetières, ou dans les landes, par un beau clair de lune. On a vu des mitounos ou enchanteresses à deux têtes venir embrasser les enfants au berceau, ou dérober les souliers du laboureur. Il y en a même qui sont obligées, une fois par an, de prendre la forme d'un animal. Celles-là ne sont pas aimées du bûcheron qui chante aussitôt en les apercevant :

Salimundo, Salimundo,

Porto la pigasso et la counco

Qu' aici y a quicon à dous caps...(7)

(3) Le rapprochement talus-tahus nous a été proposé par M. René Nelli que nous remercions bien vivement.

(4) A Ladern, l'on dit toujours d'un chasseur qui rentre bredouille : « A tuat la talus... ».

(5) Dans la phonétique occitane, le terme « clot » signifie dépression. Ex. : Clot-de-l'Oste à Bouisse, Clot de las Sirbentos à Rouffiac-d'Aude...

(6) U. Gibert : les Mitounes, dans *Folklore*, 1838, n° 8. Voir aussi Abbé Montagné : Les superstitions populaires audoises, dans *Folklore*, décembre 1941, p. 268.

(7) NÉMORIN : Voyage sur les bords du Lauquet, G. Servièrre, Carcassonne, 1889, p. 39-40.

Interrogeant récemment un habitant de Greffeil, M. Pou-dou, sur la grotte des Mythones (grotte du Duc), ce dernier nous a donné des mitounes une curieuse explication : les mitounes qui autrefois volaient la nuit linge et nourriture, n'étaient que des lépreux, parias rejetés hors de la société par suite de leur maladie contagieuse. Ceux-ci, chassés des villages par lesquels ils passaient, fuyaient et se réfugiaient dans les grottes d'où ils ne sortaient que la nuit pour voler linge ou volailles et effrayer un promeneur éventuel. L'on attribuait ensuite aux fées lavandières le vol du linge. De tels individus hantèrent les grottes de Greffeil ou celle de Cremaillou, à La Caunette-sur-Lauquet. Rappelons qu'il existe près de Clermont une grotte dite « dal omé pélut ».

— *Lé diaplé* : semble disputer rives et lit des rivières aux nymphes lavandières. A Gardie, un lieu-dit lui est consacré. Tout près de la route B 1 ET, pas très loin de la ferme Costebelle, une cascade du Barris, porte le nom de « gourg dal diaplé » (gouffre du diable). Aucune légende ne paraît toutefois y être attachée (8).

**

En résumé, nos enquêtes, pour si rapides qu'elles soient, n'en ont pas moins permis d'augmenter numériquement la liste des lieux-dits se rapportant à un toponyme à intérêt folklorique. La croyance aux êtres surnaturels nous paraît, en effet, être solidement enracinée dans le cadre géographique étudié (9). On peut l'expliquer en grande partie par le milieu géophysique : régions fortement boisées (Crausse, La Camp), îlots de calcaire recelant des grottes (La Caunette-sur-Lauquet), c'est-à-dire des complexes biogéographiques et géologiques favorables à l'éclosion de mythes divers (10). Quant aux peurs elles-mêmes, elles sont d'inspiration variable, mais se rattachent toutes à des thèmes connus par ailleurs. Notre enquête toponymique et folklorique se contente donc d'apporter des documents. Puisse ces documents contribuer à la réalisation de la troisième étape du travail ethnographique : l'établissement de cartes de répartition à propos de chaque terme rencontré.

Jean GUILAINE.

(8) L'on comparera avec *lé pount dal diablé* à Alzonne, in Abbé Montagné, Folklore, 3^e article, 1941, p. 156.

(9) Voir, par exemple : A. FAGES, Les géants légendaires du Lauquet, Bul. Soc. Et. Scientif. Aude, tome XLVI, p. LXIV.

(10) NÉMORIN, op. cit. : « ...Il faut avouer que dans peu de contrées, on trouve autant de gorges profondes, de précipices, de lieux inspirant la terreur... ».

FÉDÉRATION DES GROUPES FOLKLORIQUES DU LANGUEDOC-ROUERGUE

La Vie de la Fédération

I. — STAGE D'ETUDES FOLKLORIQUES D'ANNEMASSE.

En concomitance avec une exposition sur le thème du Folklore et les fêtes commémoratives du Centenaire du Rattachement de la Savoie à la France s'est déroulé à Annemasse (Haute-Savoie), du 2 au 11 Juillet 1960, un stage international d'études folkloriques, organisé par le Haut-Commissariat à la Jeunesse et aux Sports et dirigé effectivement par M. Pierre GORON, instructeur national.

La Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue était représentée à ce stage par son Président M. L. A. LOUIS, officiellement invité à y participer, à y prononcer quelques conférences et à y faire diverses communications appuyées de vues fixes et de projections cinématographiques.

Ce stage s'est déroulé avec un plein succès qui fait le plus grand honneur aux organisateurs et aux participants, à quelque titre que ce soit.

L'exposition folklorique réalisée par M. YVES-BONNAT, conseiller artistique du VII^e Festival international de Folklore, étant destinée à devenir un Musée permanent, il est indispensable que la Fédération des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue y soit représentée d'une manière tangible. C'est pourquoi nous conseillons vivement à nos groupes d'envoyer à M. PERTIN, président du Comité des Fêtes d'Annemasse (Syndicat d'Initiatives), des objets tels que poupées, dessins, photographies... et tous autres documents accompagnés d'une étiquette donnant leur provenance et toutes explications nécessaires de manière à concrétiser leur existence d'une manière durable, dans ce Musée international.

Car Annemasse a l'ambition — en cours de réalisation — de devenir un haut-lieu du Folklore international et le siège permanent de manifestations folkloriques de tous ordres, aussi bien dans le domaine du spectacle que dans celui de l'enseignement. La Fédération des Groupes folkloriques du Languedoc-Rouergue doit y occuper la place qui lui revient.

II. — OC-MAROC.

OC-MAROC, association amicale des languedociens du Maroc, dont l'admission dans la Fédération des Groupes folkloriques du Languedoc-Rouergue a été prononcée au cours de l'Assemblée générale du 22 Mai dernier à Millau, a chargé l'un de ses membres, M. Jean SERRE, Ingénieur-chimiste à Casablanca, en voyage d'affaires en France, de prendre contact avec le Président de notre Fédération afin de régler avec lui diverses questions concernant les relations de la Fédération avec le groupement marocain et, en particulier, l'aide que notre Association pourra lui apporter dans le domaine de la danse folklorique qui est un des secteurs de son activité.

Le Président de la Fédération a confié à M. SERRE un film réalisé par un amateur, consacré aux danses languedociennes du répertoire du groupe folklorique « *Lou Clapas* » qui permettra à nos compatriotes de Casablanca d'étudier ces danses pour leur propre groupe, grâce aux ralentis et aux ensembles fort judicieusement réalisés par le cinéaste.

Le Président de la Fédération demande instamment à tous nos groupes de se mettre en relation avec Mlle Solange BARRANDON, 32, Rue d'Algérie à Casablanca, Présidente de OC-MAROC, qui compte de nombreux toulousains et rouergats, afin de réaliser avec ces compatriotes éloignés de leur province natale, toute la collaboration susceptible de leur apporter des bouffées d'air chargées d'effluves de la France méridionale.

III. — ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRITIQUES DE LA DANSE.

Du 8 au 11 Juillet s'est tenu à Nervi (Gênes - Italie), le 1^{er} Congrès de l'Association Internationale des Critiques de la Danse qui avait pour objet principal de mettre sur pied l'Association, d'en rédiger et de faire approuver les statuts par l'Assemblée Générale et enfin d'entendre les communications des membres sur le thème général de « l'Esthétique et la place de la Danse dans les arts et dans la vie au XX^e siècle ».

M. M. L. A. LOUIS, Président de l'Association des Groupes Folkloriques du Languedoc-Rouergue, déjà membre de l'Association (française) des Ecrivains et Critiques de la Danse, y a

présenté deux communications fort remarquées sur la danse folklorique dans le cadre du thème imposé, qui lui ont valu d'être élu vice-président de l'Association internationale. (A remarquer qu'il est le seul Français figurant dans le bureau de l'Association).

Il n'est pas indifférent que ce soit un membre de notre Fédération qui représente la danse folklorique au sein de cette Association internationale des Critiques de la Danse, car cette Association est, de fait, le conseiller artistique du Comité permanent des Festivals internationaux de Nervi, l'un des plus considérables des Festivals de ce genre dans le Monde entier. La Fédération s'est donc assuré désormais, en la personne de son président, une place de tout premier rang dans ce domaine, ce qui la met dans une situation exceptionnellement favorable pour son avenir.

A noter encore que le 1^{er} Congrès de l'Association Internationale des Critiques de la Danse était couplé avec le V^e Festival International du Ballet de Nervi, organisé par le Comité des Fêtes de Gênes et avec le III^e Congrès du Film sur la danse au cours duquel ont été présentés quelques films de danses folkloriques (Autriche, Pakistan, Japon, Tchéco-Slovaquie..)

La Fête du Pré de la Fadaise au Bourg Saint-Bernard

Au XIII^e siècle, au cours de la Croisade des Albigeois, les garçons du Bourg Saint-Bernard, village situé en plein cœur du Lauragais, partirent un jour pour Lavarat délivrer un des leurs qui était prisonnier. Ils avaient promis à la mère, une pauvre veuve qui pleurait son fils unique, de lui ramener ce dernier, et ils y parvinrent.

Alors, pour récompenser ces garçons, la mère légua à la jeunesse du bourg un pré : « prat de la fadaise », et chaque année, de son vivant, elle y offrit une fête pour commémorer la délivrance de son fils. La tradition s'est maintenue.

Aussi, le Lundi de Pentecôte, la jeunesse du Bourg Saint-Bernard et celle des environs se rend-elle au pré de la Fadaise, entraînant dans son sillage hommes et femmes de toutes générations.

Un cortège fleuri conduit par le Maire, à cheval, et escorté par les pages et chevaliers en costume d'époque, part du village et fait son entrée dans le pré à midi, heure solaire. Pas une femme debout, telle est la règle ! Aussi les couples s'en donnent-ils à cœur joie pour batifoler dans l'herbe haute ou l'on cueille, pour terminer, l'herbe d'amour. Après la course traditionnelle où les chevaliers se disputent (à cheval, comme il se doit), le titre de roi, l'heureux élu, emportant en croupe sa reine, ramène tout le monde au village où les réjouissances se poursuivent. Là, jeunes filles et jeunes gens, dans leurs costumes d'antan, exécutent des danses et chants du pays d'oc : le Tralho-Tralho (branle), le Mari Congot endiablé, la gracieuse danse du Ramelet où les jeunes filles tiennent des arceaux fleuri de roses et de violettes (comme l'ont eu fait, au XIII^e siècles, de « gentes damoiselles », à l'occasion du mariage du Comte de Toulouse), le Quadrille où les coiffes blanches et les pailholes alternent avec les blouses bleues et noires des « grisets » et des « flehous ». Puis, on chante l'alerte « Cor des Pescofis » la « Canson de taulo », la « canson de la bielho », la « Guilhaumelo », etc...

La Fête terminée, chacun emporte, avec l'herbe d'amour, le secret de cette saine gaité occitane que l'on voit trop souvent disparaître.

HOMMAGE à GOUDOULI et à RIQUET

par les jeunes du « POUTOU » et « TERRO MOUNDINO »

Le temps maussade a gravement compromis cette manifestation du folklore toulousain, tout comme les autres festivités de ce dimanche.

Devant l'hostilité persistante de la pluie, le défilé du samedi soir et le spectacle prévu au théâtre de la nature du Jardin des Plantes durent être annulés.

On ne peut que déplorer, en adressant toutefois des compliments d'autant plus vifs et chaleureux aux jeunes de Terro Moundino qui, faisant front contre l'adversité et se dévouant avec une foi admirable pour que réussisse malgré tout une fête dont ils ont pris l'initiative et dont ils ont à cœur de faire une tradition, se rendirent parés de leurs atours de « paisan-dous » sur la place Wilson pour y exécuter leurs danses.

Hier matin, avec les jeunes du « Poutou de Toulouse » qu'anime, avec un enthousiasme aussi digne d'éloges, M. Moubinous, les couples de « Terro Moundino » se rendirent en cortège devant les statues de Paul Riquet et de Pierre Goudouli.

Devant la statue de Riquet, Hubert Couget, président de « Terro Moundino » et Marianne Peyre prononcèrent leur hommage et évoquèrent brièvement la grande figure du constructeur du canal du Midi, réalisation dont on mesure mieux l'ampleur et la valeur à notre époque où on rêve de donner à notre région un équipement qui lui redonnerait ses chances, face au développement général de la France et de l'Europe.

La même cérémonie, toujours infiniment sympathique et prenante, parce que dépouillée de toute grandiloquence et de toute fausse solennité, mais au contraire empreinte d'une profonde sincérité de la part des jeunes qui y participaient, se renouvela devant le monument de Goudouli.

Hubert Couget rappela la vie du bon poète « moundi ».

Marianne Peyre parla de son œuvre, en remerciant les jeunes présents pour l'amour avec lequel ils se dévouent au maintien des traditions locales et du folklore de notre terroir.

Pour honorer le poète qui voulut écrire dans le « lengatge bel » de notre cité, il y eut les danses, toujours remarquablement enlevées, que présentèrent tour à tour le « Poutou » et « Terro Moundino » et puis il y eut les fleurs portées par de gracieuses « moundinettes ».

Nombreux était le public qui, spontanément rassemblé, participa — avec maintes personnalités, dont M. Dieusaïde, président de l'Union des amicales de provinces — à cette double manifestation et qui applaudit de tout cœur ces jeunes qui ont le mérite de croire à la beauté durable de nos traditions, à la valeur de ce qui fait véritablement l'âme attachante et le charme de Toulouse et qui ont le courage de l'affirmer, avec les moyens dont ils disposent, mais avec une conviction qui doit leur valoir toutes les sympathies et tous les encouragements.

On a pu se rendre compte, hier, de la qualité des danses présentées par le « Poutou » et par « Terro Moundino ».

On a aussi beaucoup apprécié la beauté des costumes qui, dans leur diversité — (on y voyait en effet, représentés, les divers types de vêtements jadis portés par les bourgeois, les paysans, les « fléous » des faubourgs, etc...) — et surtout par la recherche de l'authenticité, formaient une vivante et splendide évocation du costume toulousain d'autrefois.

Tout cela est bien, et répondait exactement à la profession de foi que « Terro Moundino » a inscrite en manière de préface dans la remarquable plaquette réalisée par ses soins : « *A la recherche du folklore toulousain* ».

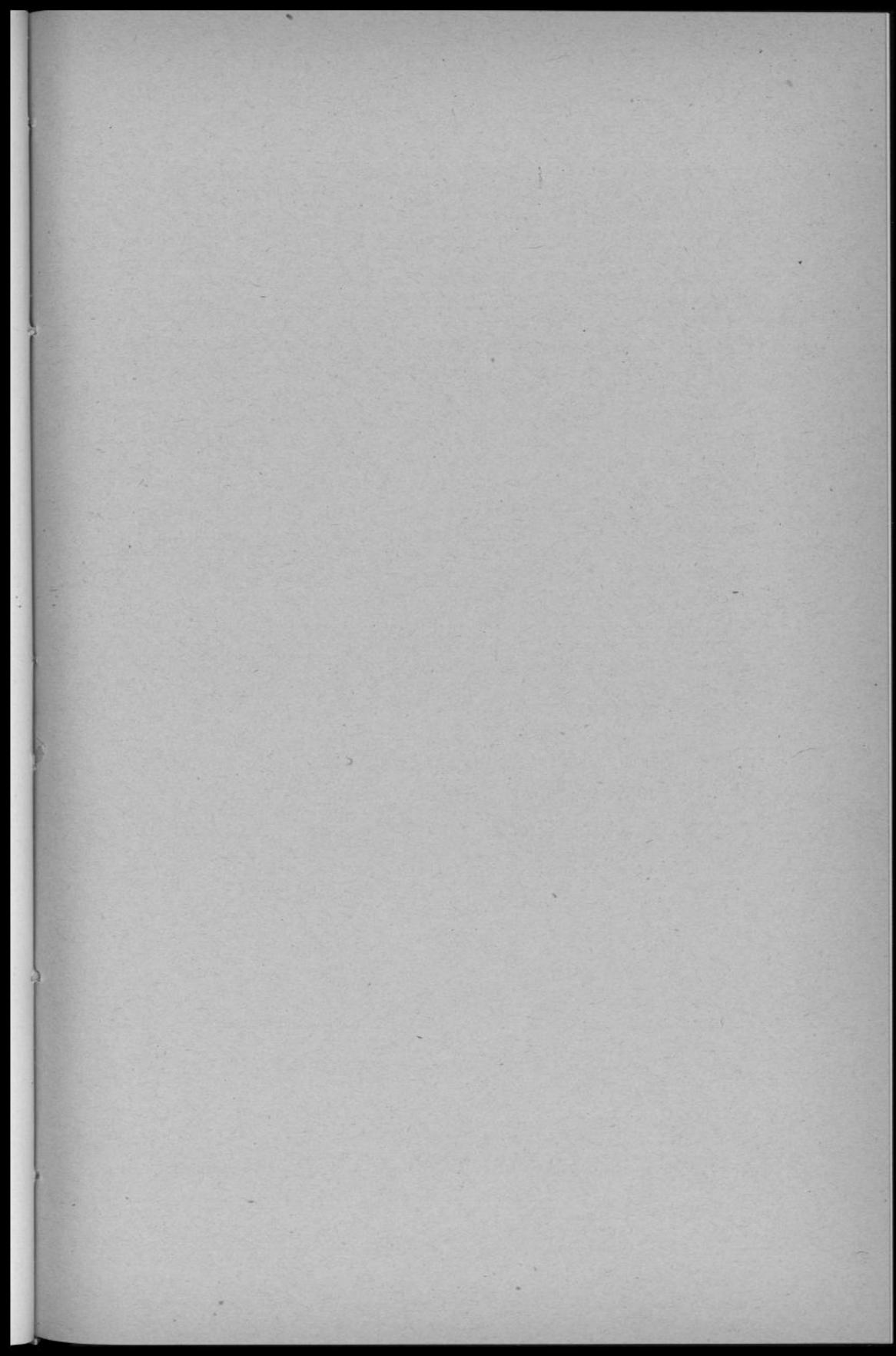
Nous en retiendrons la dernière phrase : « Comme nous serions heureux si notre effort pouvait servir à d'autres, leur montrer qu'il y a des trésors à portée de leur cœur, et les inviter à les découvrir ».

Que tous ces jeunes se réjouissent : leur effort est sûrement compris du public de Toulouse. Leur œuvre est belle et mérite donc d'être poursuivie.

Pour notre part, nous les y invitons sans réserve, en les félicitant pour l'ardeur avec laquelle ils se consacrent à honorer ce qu'il y a de plus toulousain à Toulouse.

Charles MOULY.

(La Dépêche du Midi - 28-6-60.)



Gérant : M. NOGUE

IMP. GABELLE, CARCASSONNE